



Les chiropracteurs se mobilisent le 4 avril en offrant un dépistage

A l'approche de la journée mondiale de la plagiocéphalie et des déformations crâniennes qui aura lieu le 4 avril prochain, l'Association Française de Chiropraxie (AFC) rappelle la nécessité de sensibiliser les parents au phénomène de déformations crâniennes du bébé. En effet, les chiropracteurs constatent depuis plusieurs années une augmentation du motif de consultation pour plagiocéphalie ; alors que le diagnostic précoce et la prévention permettraient de réduire le nombre et le degré de sévérité des plagiocéphalies et donc de mieux les traiter.

Les chiropracteurs de l'AFC offrent un dépistage le 4 avril, à l'occasion de la Journée Mondiale de la Plagiocéphalie

Rendez-vous sur le site www.chiropraxie.com pour contacter le chiropracteur le plus près de chez vous

La plagiocéphalie fonctionnelle ou syndrome de la " tête plate " est une déformation du crâne du nourrisson qui se caractérise par un aplatissement postérieur ou d'un côté du crâne. Le crâne du bébé étant malléable à cet âge, la déformation peut se produire si l'enfant allongé sur le dos repose sa tête toujours du même côté. Le torticolis, qu'il soit congénital ou positionnel, conséquence de contraintes in utero ou lié à l'accouchement, est un facteur favorisant la rotation de la tête toujours dans le même sens. De légère, modérée à sévère, la plagiocéphalie peut donc se développer *in utero* ou au cours des premiers mois de la vie. Si cette déformation positionnelle n'est pas corrigée, elle peut rester intacte à l'âge adulte.

Vincent Renard, chiropracteur, précise qu'« *une déformation sévère ne laissera pas que des séquelles esthétiques ; de nombreuses études s'interrogent sur l'incidence d'un déséquilibre de la mâchoire avec problème d'occlusion, d'un trouble visuel, auditif ou encore postural (scoliose)* ». Le chiropracteur poursuit : «

Nous constatons qu'environ 1 enfant sur 3 souffre d'une déformation positionnelle à divers degrés, un phénomène en constante augmentation.»

Une étude Canadienne (Mawji A et al, 2013) estime l'incidence des plagiocéphalies à 46% chez les nourrissons de 2 mois alors qu'elle était estimée à 22% en 2004 (par Hutchinson et al, 2004).

«Nous sommes maintenant certains que la prévention, avec des conseils simples aux parents permettrait d'atténuer, voire d'éviter cette déformation.» affirme Vincent Renard

Après une anamnèse approfondie (de la naissance au jour de la consultation), un examen neurologique et palpatoire spécifique ainsi qu'une observation des aptitudes motrices, le chiropracteur évaluera le bon fonctionnement des articulations en relation avec la musculature, les tendons et les ligaments et décèlera une éventuelle déformation du crâne. De par sa formation le chiropracteur est en capacité de dépister une craniosténose et de référer si tel est le cas.

La prise en charge chiropratique dispensée au nouveau-né est spécifique, sûre et efficace. Le chiropracteur travaille sur la colonne vertébrale en exerçant des pressions douces, ajustements précis et indolores, permettant de réduire les tensions musculaires et articulaires, et ainsi diminuer les interférences du système nerveux.

Valérie Klingelschmitt, chiropracteur à Paris, explique « Le chiropracteur s'adapte à l'âge, à la morphologie et à la pathologie du bébé ; le geste est doux, spécifique et indolore. Le chiropracteur possède dans son champ de compétence des techniques lui permettant de travailler différemment sur la femme enceinte, le nourrisson, le senior ou le sportif ». Le chiropracteur précise : « La plagiocéphalie est une déformation acquise qui se développe après la naissance, plus souvent observée entre le 1er et le 3eme mois. Nous pouvons ajuster le nouveau-né dès les premières heures de vie, mais pour cette raison il faudra le revoir obligatoirement à 6 semaines. Pendant l'accouchement, l'enfant subit les contraintes utérines et les contraintes externes qui génèrent une lésion articulaire plus ou moins grave pour l'enfant, mais qui perturbe en tout état de cause la transmission des informations nerveuses entre le cerveau et le corps. Pour le cas des plagiocéphalies, le chiropracteur effectuera des mesures pour déterminer le degré de sévérité de la déformation et adaptera son traitement en conséquence en travaillant également sur le torticolis et les chaînes musculaires. Chaque parent repartira du cabinet avec des conseils de positionnement, de portage et de stimulation

facilement applicable à la maison ».

En attendant de consulter il est nécessaire, pour le nouveau-né, d'alterner:

- La position de sommeil quelque soit le lieu de couchage

- La position (bras droit, bras gauche) au moment du biberon

- Les positions lors des temps d'éveil

- Les moyens de portage

La chiropraxie, thérapie manuelle de référence pour les soins du dos et des articulations, est particulièrement indiquée dans le traitement et la prévention des dysfonctionnements de l'appareil locomoteur (ou troubles musculo-squelettiques) et de leurs conséquences chez le nouveau-né. Concernant la plagiocéphalie, les chiropracteurs rappellent l'importance de sensibiliser les parents à ce phénomène et la nécessité de la prévention.

Plus d'informations sur le site Internet : www.chiropraxie.com